



Demande Financière pour faciliter une Action Spécifique

Suite à l'Assemblée Générale du 25 mai 2011, l'association Inforsid souhaite faciliter des Actions Spécifiques s'inscrivant dans une dynamique servant la recherche en Systèmes d'Information. Cette initiative est supportée par le GdR-i3. La première vague de demandes concerne les Actions Spécifiques planifiées avant fin 2011. Ces demandes sont à envoyer à l'ensemble du bureau :

Présidente : Dominique.Rieu@imag.fr

Vice-présidente : Regine.Laleau@u-pec.fr

Communication : Elod.Egyed-Zsigmond@insa-lyon.fr

Secrétaire : Franck.Ravat@univ-tlse1.fr

Trésorier : Philippe.Lopisteguy@iutbayonne.univ-pau.fr

Demandeur (Nom, Prénom, E-mail, Etablissement, Laboratoire)

Annie ou Mireille

Description de l'Action Spécifique (dont objectif, contexte et cadre dans lequel elle s'inscrit)
Plus de 10 lignes, moins d'une page

Interopérabilité des SSI* et ingénierie des modèles : quels défis, quelles solutions?

Les systèmes d'information sont à ce jour construits à partir de l'agrégation de systèmes informatiques (SSI*) qu'il convient de maintenir et faire évoluer avec agilité et sans entropie ! Depuis novembre 2000, sur l'initiative de l'OMG, l'ingénierie dirigée par les modèles a proposé différentes approches et technologies pour le développement et la maintenance des systèmes à prépondérance logicielle. Dans ce contexte, un des objectifs visés était de pallier les difficultés d'interopérabilité entre les systèmes en s'appuyant sur les modèles au lieu des middleware. Depuis les architectures à base de services sont venus compléter le tableau en mettant en avant des standards de développements et de communication visant à favoriser les intégrations de système et une meilleure "agilité" par l'adaptation des systèmes. De manière concomitante, les processus métiers sont aujourd'hui industriellement supportés par des standards de modélisation (UML, BPMN) et de mises en œuvre (Bus à événements, BPEL, Moteur de workflows).

Dans ce contexte, l'interopérabilité des systèmes informatisés existants restent cependant un verrou technologique par leur complexité intrinsèque et extrinsèque due aux interactions avec les autres systèmes, par la taille et les technologies utilisées et l'évolution constante de ces systèmes alors même qu'ils sont des éléments critiques des entreprises. D'un côté, la communauté en IDM porte plus d'attention à la construction des nouveaux systèmes qu'à l'intégration de systèmes existants, d'un autre côté la communauté autour des SI porte une grande part de son attention aux modèles de données et d'exigences et peu à l'interopérabilité logicielle des systèmes existants.

L'objectif de cette action est de dresser un état des lieux des besoins logiciels au travers d'études de cas ciblées et d'avancer des pistes de solutions au regard des technologies supports à l'IDM.

Les domaines de recherche des membres de l'action visent ainsi à se compléter et à proposer des points de vue différents autour d'une thématique commune.

Sont ainsi représentés :

- L'IDM et la composition de modèles de comportements (Mireille Blay-Fornarino & Annie Authosserre - Cavarero, Sébastien Mosser)
- Les techniques d'alignements sémantiques et d'ontologies (Catherine Faron Zuccher)
- Les techniques de re-engineering des systèmes (Stéphane Ducasse)
- La mise en oeuvre de processus métiers par transformations (Alexis Muller)
- Usine Logicielle (Philippe Lahire, Laurence Duchien)
- Contrats et qualité de services (Ph. Collet)
- Approches formelles et gestion des exigences (Régine Laleau)
- Processus métier (Dominique Rieu, Hubert Dubois)
- Migration de code legacy (Franck Barbier)
- La place des IHMs (Sophie Dupuy-Chessa)

Résultats attendus (dont nécessairement un Rapport Final de réalisation)

Exemple : Article, Projet, Séminaire...

Nous ciblons dans un premier temps deux «résultats».

- un numéro spécial abordant au travers de différents articles, les rapports entre Interopérabilité des SSI* et ingénierie des modèles.
- un séminaire permettant aux partenaires d'échanger leurs points de vue, en regard des études de cas proposées et des interventions d'industriels.

Ce travail devrait également viser, une présentation extérieure succincte des défis relativement à notre thématique...

Organisation :

1) Chacun des partenaires fournira un positionnement relativement à la problématique et à ses thèmes de recherche en terme de : problèmes rencontrés, exemples de cas d'étude et pistes envisagées. Ce rendu se fera au plus tard 15 jours avant le séminaire pour permettre à chacun de s'informer et éventuellement engager des discussions.

2) 1 séminaire sur deux jours (a priori sur Sophia Antipolis)

1 jour :

matin tour de table et synthèse (chacun aura lu les contributions des autres)

après-midi : interventions d'industriels invités (locaux ou non en fonction des moyens)

2e jour :

- axes, répartition et définition des supports attendus

L'objectif du séminaire est la production d'un rapport, si possible publié sous la forme d'un numéro spécial, faisant état à la fois des avancées dans le domaine, des défis à relever et des pistes envisagées : Classification des problèmes d'interopérabilité des SSI* au regard des technologies issues de l'IDM

3) Un travail en aval du séminaire pour finaliser le document final, via des connexions audio...

Budget de l'Action Spécifique dont la ligne « Montant Sollicité »

- Prise en charge des repas (3 ou 4) en fonction de l'heure d'arrivée (veille ou jour même) (qualité du repas du soir en fonction du nombre..) : 15pers. x 4 repas x 20 euros = 1200
- Pauses : 16 pers x 2 pauses x 10 euros = 320
- Prise en charge de 1 nuit d'hôtel : 8 pers x 70 euros x 1 = 560
- Prise en charge d'industriels extérieur (par ex. Yves Caseau) : 300 + 40 + 80 = 420
- Transports locaux (on se débrouillera avec nos voitures ;-))
-

Montant Sollicité : 2500 euros

Autres collègues / acteurs principaux impliqués : Nom, Prénom, E-mail

--

Date de la demande

--

Montant Sollicité en €

2500

Le demandeur est notifié d'une réponse dans les 30 jours qui suivent la demande. En cas d'accord :

- le demandeur s'engage à fournir les résultats attendus à l'ensemble du bureau ;
- la demande et les résultats sont communiqués aux membres de l'association (par exemple : au cours de l'AG à venir, sur le site de l'association...);
- le demandeur se met en relation avec le trésorier pour la partie financière ; le financement se fera sur la base de remboursements de frais engagés à titre personnel par des acteurs de l'Action Spécifique, sur présentation de factures et à hauteur de la subvention concédée.